



ONG Solidarité aux Enfants Démunis
N° 019/MATD/CAB/DNRAPROMA/022
Telephone: 620420875 – 664229557
Email : onsed2017@gmail.com
Site internet : www.sedong.org

RAPPORT DE LA DEUXIEME EDITION DES 72 HEURES DES ENFANTS ORPHELINS



SOMMAIRE

Sigles et Acronyme p3

Mot de la Présidente p4

Introduction p5

Contexte p5

Objectifs p5

Activités P6

Résultats obtenus p6-7

Prise en compte du genre p7-8

Forces p8

Faiblesses p8

Perspectives 2025 p8

Conclusion p9

Rémerciements p9

Recommandation p10

SIGLES ET ACCRONYMES

AEV : Autre Enfant Vulnérable

Asbl : Association sans but lucratif

CDE : Convention relative aux droits de l'enfant

COG : Coordination des Orphelinats de Guinée

CNLS : Conseil National de Lutte contre le SIDA

EAGA : Enfant associé aux groupes armés

ESR : Enfant en situation de rue

MPFE-PV : Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables

MFPT : Ministère de la Fonction Publique et du Travail

MSHP : Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

OEV : Orphelin et autre enfant vulnérable

OIT : Organisation internationale du travail

OM : Orphelin de mère

ODD : Objectifs du Développement Durable

ONG : Organisation non gouvernementale

OP : Orphelin de père

SIDA : Syndrome d'Immuno-déficiences

TDH : Terre des Hommes

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

VIH : Virus d'Immuno-déficiences humaines

• Mot de la Présidente



Depuis l'année 2017, nous avons réussi à maintenir le cap grâce aux équipes de l'ONG, nos généreux donateurs et les proches des enfants et en réalisant la grande majorité des actions malgré les contraintes financières.

La promotion et le respect des Droits de l'enfant ne doit pas rester un simple idéal, mais doit devenir une réalité au quotidien, que soient enfin reconnus les droits de l'enfant : droit à l'identité, droit à la protection, droit à la santé, droit à la participation, droit à l'éducation...

Sensibiliser les enfants à l'importance d'avoir un nom, une identité unique, les sensibiliser sur l'éducation et sur l'importance d'aller à l'école, les encourager à apprécier la diversité et à respecter chaque individu peu importe leurs différences, les informer de leur devoir de participer au développement de leur pays et les offrir la possibilité de jouir de leur droit de s'amuser sont entre autres les points fort de mon mandat.

Notre association est forte de ses membres, et ensemble, je suis convaincu que nous pourrons construire un avenir prometteur pour les enfants visés par nos divers projets. Je remercie de tout cœur les donateurs, les partenaires (le ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, le Gouvernorat de la ville de Conakry, les éditions Harmattan Guinée, la RTG, l'instinct maternelle la Baraka, Wikipédia Guinée, le club J-Articule, ACOREC, le club de lecture, le Jardin du 2 Octobre...), les enfants et leurs encadreurs dont l'engagement à nos côtés est toujours indispensable.

C'est avec le sentiment du devoir accompli et avec sérénité que nous nous focalisons sur la tenue de la 3ème édition Juin 2025.

" Aimer et protéger les enfants d'aujourd'hui, c'est favoriser l'équilibre et l'épanouissement des adultes de demain. "

Mme Diallo Aissatou Lamarana
Présidente mandat 2024 - 2025

• Introduction

Le décès crée inmanquablement un déséquilibre dans les relations entre les membres de la famille, modifiant profondément les relations entre frères et sœurs ou entre enfant et parent survivant. Chez les enfants, les réactions émotionnelles provoquées par le décès du parent sont très diverses. Les sentiments de tristesse, de colère et d'angoisse sont les plus fréquents. Viennent ensuite le sentiment de culpabilité et la volonté de se dépasser.

Pour un enfant orphelin, la perte d'un parent ou des deux parents a des conséquences réelles sur ses relations sentimentales car elle impacte les mécanismes d'attachement à l'autre, du fait de la peur de perdre une nouvelle fois l'être cher.

• Contexte

Être enfant orphelin signifie d'abord et avant tout, être exposé à des risques sociaux, familiaux, matériels et relationnels. C'est faire face à ce à quoi l'on n'a jamais été préparé. C'est se confronter aux impacts à long terme de cet événement, aux répercussions profondes qu'il aura tout au long de sa vie.

Être orphelin est un poids trop lourd à porter dans nos sociétés parce que les conditions de vie des enfants orphelins sont généralement précaires. Ces enfants souvent sans défense sont l'objet de maltraitance et de raillerie dans les familles parce qu'ils vivent avec beaucoup de fragilité surtout lorsqu'ils ont le malheur qu'aucun des deux parents est en vie. En effet, au cours de leur développement, les enfants et les adolescents orphelins vont devoir faire face à une question spécifique : comment être fils, fille d'un père, d'une mère morte pour pouvoir devenir père, mère à son tour ?

Désarrois, désespoir, solitude, manque de confiance... les enfants orphelins se sentent différents des autres enfants. Sans repères, sans cadre d'écoute ni soutien psychologique, les souffrances ne font qu'augmenter avec le temps. C'est pourquoi il apparaît si essentiel de créer pour eux les conditions de la reconstruction, de la confiance et de la dynamique de vie.

Considérant que l'éducation est la base de la liberté et la source de toute velléité de lutte pour la justice et l'amélioration des conditions de vie des enfants, les activités de la 2^{ème} édition des 72 heures des enfants orphelins sont organisées dans le but d'inventer avec les enfants les moyens de construire des continuités dans la discontinuité.

• Objectifs

Les objectifs de la 2^{ème} édition des 72 heures des enfants orphelins sont :

- Révéler aux enfants leur potentiel et développer leurs talents ;
- Promouvoir l'hygiène chez les enfants et les sensibiliser sur l'importance d'un environnement sain et viable ;
- Expliquer aux enfants l'importance de maîtriser leurs droits et leurs devoirs ;
- La participations des enfants à l'entretien du cadre de vie à travers le reboisement ;
- Offrir aux enfants un moment de découverte et d'exploration.

• Activités

Le but de cette édition étant d'offrir de la joie et du bonheur aux enfants orphelins et les faire bénéficier de l'esprit du mois de l'enfant africain, ils ont pu être des messagers du principe de la non-discrimination et du respect de leurs droits.

S'appuyant sur la thématique de cette année, les enfants ont réalisé des activités éducatives. Durant trois (3) jours, ils ont pu découvrir leurs droits et devoirs grâce à Wikipédia.

Ils ont appris à développer leur capacité à utiliser les mots pour dénoncer les situations qu'ils vivent grâce au Slam.

Ils ont aussi eu la possibilité de renforcer leur amour pour la lecture à travers les séances de lecture collectives.

Une causerie environnementale sur l'importance de la protection de l'environnement et le reboisement a permis aux enfants d'être des acteurs directs pour la protection et l'embellissement du jardin de 2 octobre.

Toutes ces activités ludiques et éducatives ont été couronnées par des moments de loisirs aux espaces de jeux qu'offre le jardin de 2 octobre.



• Résultats obtenus



d'auteur et ils ont été sensibilisés aux enjeux de l'utilisation de Wikipédia comme outil de gestion des connaissances.

- La formation en Wikipédia : créée en 2001, Wikipédia est aujourd'hui la plus grande encyclopédie ouverte, collaborative et multilingue au monde et constitue un puissant vecteur de médiation et de démocratisation des connaissances.

Après trois jours de formation réalisée par Wikimedia Guinée, les enfants ont pu connaître l'histoire de l'encyclopédie en ligne, de connaître les projets Wikipédia et leur fonctionnement, de comprendre le droit

- Atelier sur le Slam : un atelier de Slam sur les droits et devoirs de l'enfant a été réalisé par la structure J-Articule. Atelier qui a permis de faire connaître aux enfants ce qu'est le Slam et le rôle qu'il peut jouer pour le respect de leurs droits.

Les séances ont été l'occasion pour les enfants de se familiariser au Slam en explorant l'usage des rimes, des vers, ou encore en organisant les premières restitutions orales des écrits de chacune.

- Atelier de lecture : cet atelier fut un moment inspirant où l'éducation des enfants à leurs droits humains est mise en lumière. Des heures ont été accordées aux enfants afin qu'ils lisent de façon autonome, d'écouter leurs camarades lire, de discuter de leurs lectures, de les accompagner dans la maîtrise des différentes stratégies et de les apprendre à préparer un résumé de lecture.



- Causerie environnementale : La causerie qui vise à sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, a permis de créer un dialogue entre les experts environnementaux de l'ONG ACOREC et les enfants et de partager les bonnes pratiques sur la protection de l'environnement.

Elle a renforcé chez les enfants la culture de civisme, en rappelant les règles et les normes environnementales à respecter. Elle a aussi favorisé l'implication et la motivation des enfants dans la lutte contre le réchauffement climatique

à travers le reboisement des 34 plants au sein du jardin de 2 octobre (intérieur et extérieur du jardin).

• **Prise en compte du Genre**

Dans le but de répondre aux besoins pratiques liés aux conditions de vie des filles et des garçons, la 2^{ème} édition des 72 heures des enfants orphelins à accorder une chance égale aux deux sexes quant aux activités et avantages du projet.

Noms et adresses	Nombre	Filles	Garçons
Orphelinat Aide aux Enfants Déshérités	8	4	4
Orphelinat Instinct Maternelle « La Baraka »	8	4	4
Orphelinat Regina Marisse	8	4	4
Centre d'accueil des personnes atteintes d'albinisme	5	3	2
Autre enfant	1	-	1
Total : 30			
-	30	15	15

• Forces

De manière générale, l'on a constaté que les structures formatrices et les intervenants ont une très bonne connaissance du sujet et une bonne compréhension des problèmes qui affectent les enfants orphelins.

De manière spécifique, les ateliers et l'action environnemental, ont fait ressortir l'importance que les enfants accordent au droit à la participation, à l'écoute et à la disponibilité des adultes pour leur épanouissement.

• Faiblesses

Malgré les efforts de l'ONG, l'absence et le manque d'accompagnement des instances nationale ne nous aident pas dans notre participation aux élans du gouvernement visant à offrir aux enfants orphelins visés par notre projet la possibilité de fêter dignement le mois de l'enfant africain.

L'insuffisance de partenaire technique et financier, l'insuffisance des fonds et une solidarité faible ont rendus les tâches très difficiles à l'ONG et aux bénéficiaires.

• Perspectives 2025 (3ème édition)

En 2025, l'ONG réalisera la 3^{ème} édition des 72 heures des enfants orphelins. Notre engagement pour contribuer à offrir aux enfants orphelins la chance de fêter dignement le mois de l'enfant africain restera toujours constant malgré les circonstances.

Comme lors des deux précédentes éditions, les actions continues sur le terrain seront rendue possible grâce aux solides relations avec nos partenaires. Centrée sur le respect des droits des enfants les plus démunis dont les enfants orphelins, l'ONG axe sa stratégie sur la réalisation de programmes d'aide de qualité, alignés sur les politiques publiques et des partenaires locaux reconnus.

En parallèle, l'ONG veillera à :

- Accompagner les enfants bénéficiaires dans la durée : une fois les projets terminés, l'ONG reste en contact étroit avec les bénéficiaires pour s'assurer et pour garantir la pérennité de ce qui a été réalisé, remédier à d'éventuelles difficultés qui pourraient remettre en question les acquis ou bien contribuer à améliorer l'existant ;

- Reproduire ce qui a bien fonctionné : l'ONG compte capitaliser l'expérience acquise afin de permettre aux partenaires de s'intéresser davantage sur les activités à mener et le suivi des bénéficiaires que sur les problèmes liés à l'échéance des projets.

• Conclusion

La convention internationale des droits de l'Enfant est un texte de 54 articles rédigé par l'ONU, dans laquelle on peut en distinguer 11 grands principes.

Ces droits sont indivisibles et liés entre eux, et recouvrent tous les aspects de la vie de l'enfant. La Convention affirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qu'il faut protéger mais que c'est une personne qui a le droit d'être éduqué, soigné, protégé, quel que soit l'endroit du monde où il est né. Et aussi qu'il a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer. Elle a été ratifiée par 197 états dont le République de Guinée.

• Remerciements

Durant trois jours de travail intense avec les enfants orphelins, nous avons rencontré beaucoup de personnes au grand cœur.

Cette 2^{ème} édition a été rendu possible grâce au soutien et aux généreux conseils de Mme la Gouverneure de la Ville de Conakry.

Merci à Madame la ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables et à la Direction National de l'Enfance qui permettent chaque année aux enfants guinéens de fêter le mois de l'enfant africain.

Merci à Monsieur Moussa Sampil et à toute l'équipe de l'ONG la baraka pour leur générosité et pour leur disponibilité. Merci d'avoir mis à la disposition des enfants le Food truck (la barak'a Food) qui a permis aux enfants, aux formateurs, aux membres de l'ONG et aux invités de déguster des plats croustillants durant les trois jours.



Merci à Monsieur Sansy Kaba Diakité (Directeur des Editions Harmattan Guinée) qui nous a offert un cadre idéal pour réaliser les activités. Un grand merci à Madame Diallo (PDG de Dahlya Travels), à Monsieur Diallo Mamadou Saliou (Procureur de la République auprès de la cour des comptes) et à Monsieur l'administrateur du jardin de 2 octobre pour leur soutien.

Merci à la structure Wikipédia, à l'ONG J-Articule, à l'ONG ACOREC et merci à la dynamiques équipe qui a animée les ateliers de lecture pour leurs réflexions profondes et tout ce qu'ils ont enseigné aux enfants.

Merci à Madame Sifa du service de protection à l'UNICEF pour sa présence à nos côtés. Un merci particulier à tous les enfants et leurs encadreurs qui ont faciliter la réalisation du projet.



Merci aux membres de l'ONG Solidarité aux Enfants Démunis qui se sont battus durant de longues semaines pour la réalisation du projet, et sans lesquels rien n'aurait été possible.

• **Recommandations**

Au vu de la réalité, notre ONG recommande vivement à l'Etat, aux ONG œuvrant dans le domaine de l'enfance, aux organismes des Nations Unies plus particulièrement l'UNICEF de :

- Mettre en œuvre de manière effective les engagements pris en matière de politique de protection des enfants notamment des enfants orphelins ;
- D'élaborer et d'adopter un document qui servira de politique nationale de prise en charge des enfants orphelins en République de Guinée ;
- De mettre sur pied un plan de formation pour les encadreurs et personnels des orphelinats et de mettre à leur disposition des outils normatifs élaborés ;
- De renforcer les capacités du secteur associatif dans le cadre de la prise en charge des enfants ;
- D'accompagner l'ONG Solidarité aux Enfants Démunis dans la mise en œuvre des activités des 72 heures des enfants orphelins en particulier et de toutes ces actions en faveur des enfants démunis.